N° 37 octobre - novembre 2014 www.ville-balaruc-les-bains.com

# vivrenotreville

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

BALARUC LES BAINS

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR VEILLER À LA QUALITÉ DE VIE DES BALARUCOIS

*Notre dossier page 9*

# Tranquillité publique

**05**
RENCONTRE ÉLUS - BALARUCOIS

**13**
DES ABATTEMENTS POUR VOS IMPÔTS LOCAUX

**23**
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Intermarché SUPER

leDRIVE Intermarché

Ouvert le dimanche matin

MOINS CHER PLUS FRAIS

www.ledriveintermarche.com

BALARUC LES BAINS

Dir. sète Balaruc

Moins grand que la concurrence = PLUS RAPIDE



Blanc Groupe Hedis

La SAS BLANC est présente depuis 30 ans dans l'hygiène professionnelle dans votre région.

*SAS BLANC propose des solutions respectueuses de l'environnement et des hommes*

ZAM du Bassin de Thau - Route de Sète - BP 99 - 34540 Balaruc les Bains
Tél. 04 67 51 64 64 • sasblanc.contact@orange.fr
www.sas-blanc.com



Ambulance Balaruc Assistance

04 67 48 61 73

www.ambulance-balaruc-assistance.fr

EDITO

# Votre sécurité, une de nos priorités

DEPUIS plusieurs années maintenant, Balaruc-les-Bains change et cela se voit. L'attractivité et le dynamisme de notre ville s'affirment de plus en plus.
La qualité de vie et de séjour qui est un des attraits de notre cité, passe nécessairement par la tranquillité et la sécurité de tous. Si Balaruc est une ville considérée comme « calme », certains faits isolés peuvent perturber occasionnellement le quotidien des habitants et de leurs visiteurs. Pour prévenir cela, nous nous devons, aux côtés de la Gendarmerie, d'assurer la sécurité des Balarucois.
Ainsi, depuis 2008, les élus ont pris ce sujet à bras le corps, dans les limites des compétences qui sont celles des communes. De nombreux dispositifs ont été créés, les missions de la Police Municipale ont été réorientées pour plus de proximité avec la population, et en parallèle, le partenariat avec la Gendarmerie Nationale a été renforcé.
Autre volet de l'action municipale en matière de tranquillité publique, le projet de caserne de gendarmerie sur notre territoire. La procédure d'urbanisme permettant la création de cet équipement sur les terrains de La Despensière est aujourd'hui terminée. Un avant projet architectural est à l'étude auprès des services ministériels.

## Un outil de prévention et de dissuasion

Préserver la sécurité et la tranquillité publique justifie un déploiement de moyens humains, avec des structures matérielles de plus en plus perfectionnées. Agir concrètement pour la sécurité de tous, lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance et contre le sentiment d'insécurité, agir contre les incivilités qui perturbent la vie quotidienne, telles sont les principales raisons de la mise en place d'un parc de caméras de vidéo-protection dans la ville. Ce projet sera lancé d'ici quelques jours et s'étalera sur quatre budgets.
Avec une soixantaine de caméras maillant l'intégralité du territoire communal, celui-ci consiste en une sécurisation par la prévention et la dissuasion, dans le respect des libertés individuelles. L'unique objectif de ces implantations est bien de protéger les biens et les personnes. Pour s'en assurer, nous avons souhaité encadrer ce nouveau dispositif avec une charte éthique fixant les règles exactes de fonctionnement.
Ces équipements contribuent à garantir notre qualité de vie, rendant Balaruc-les-Bains toujours plus agréable pour les Balarucois et accueillante pour les curistes et les touristes.

**Gérard Canovas,**
**maire de Balaruc-les-Bains**

## MES RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

**11/11**
*Les membres du Conseil Municipal et la population réunis devant le Monument aux Morts, honoreront combattants et victimes du conflit de 1914 - 1918.*

**18/11**
*Élus et Balarucois échangeront sur les sujets d'actualité pour la ville, à l'occasion de la réunion publique de concertation.*

**29 et 30/11**
*L'esprit des fêtes de fin d'année sera, une nouvelle fois, présent pour le Marché de Noël de l'ACB.*

**vivrenotreville** N° 37 - octobre - novembre 2014

**4 VILLE À VIVRE**

4 Express
5 Actualités
*ExploraTh'eau*
*Réunion publique*
*Recensement population*
*Actions seniors CCAS*
5 Commerces
*Danse ta Vie*
*La Malle de Thau*

**9 VILLE EN ACTIONS**

9 Dossier
*La vidéoprotection*
15 Aménagement
*Schéma des eaux pluviales*
16 La tribune
*Nos élus s'expriment*
17 Travail dominical
18 Ca s'est passé
*Les évènements marquants*

**21 VOIX DE VILLE**

21 Associations
*UTL*
*École de musique*
22 Quartiers
*Travaux et aménagements dans vos quartiers*
23 Écoles
*Activités périscolaires*
*Soutien scolaire*

**24 SORTIR EN VILLE**

24 Toutes vos sorties
*Les évènements des mois de novembre et décembre*
24 Les Rendez-vous de la Maison du Peuple

**26 BLOC NOTES**



**vivrenotreville**
MAGAZINE MUNICIPAL DE BALARUC-LES-BAINS
Hôtel de Ville - BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains. Téléphone 04 67 46 81 00. Télécopie 04 67 43 19 01. www.ville-balaruc-les-bains.com
Directrice de la publication : Catherine Logeart. Rédaction, reportages, photographies et mise en page : service Communication. Création maquette : Guy Hambert et Mark Peeters. Régie publicitaire : Dixicom. Impression et photogravure : JF Impression. Tirage : 5.500 exemplaires. Dépôt légal : à parution.

## Tri sélectif

# Apportez vos piles et téléphones

→ Qui n'a pas, dans un tiroir, un téléphone portable qui ne fonctionne plus, des piles hors d'usage ... plutôt que de les mettre à la poubelle, rapportez-les à l'Hôtel de Ville. Ces objets de notre quotidien seront recyclés par des organismes spécialisés et les matières premières contenues dans les produits non recyclables seront, quant à elles, extraites.
Avec cette opération de récupération et de recyclage, la Ligue contre le cancer poursuit deux autres objectifs complémentaires. Une démarche de développement durable tout d'abord, et solidaire ensuite. Les portables récoltés seront transformés et reconditionnés par des personnes handicapées. Un partenariat a été conclu en ce sens, entre la Ligue contre le cancer et l'association des Paralysés de France.

**Deux urnes sont à votre disposition dans les halls de l'Hôtel de Ville et de l'espace Louise Michel.**

## Élections à la CNRACL

→ La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) va renouveler son Conseil d'Administration. Ces élections se dérouleront du 20 novembre au 4 décembre. Agents en activité comme retraités de la Fonction Publique Territoriale sont appelés à voter.
Deux modalités d'expression des votes sont proposées : par internet ou par correspondance. Les personnes recevront le matériel de vote à leur domicile avant le 17 novembre. Ceux-ci peuvent dès à présent vérifier qu'ils sont inscrit sur la liste électorale, consultable à la Mairie.

**Renseignements : 05 56 11 33 33 ou www.cnracl.fr**

## Solidarité

# Grande collecte de la Banque Alimentaire

→ Le samedi 29 novembre aura lieu la 30ème collecte annuelle de la Banque Alimentaire.
Comme chaque année, vous pourrez retrouver les bénévoles des associations d'entraide mobilisés pour récolter vos dons alimentaires.
Dès 1984, les Banques Alimentaires, avant-gardistes, étaient à l'initiative d'une aide alimentaire efficace en collectant gratuitement des denrées qui, sans elles, seraient jetées. Depuis lors, elles impliquent tous les acteurs économiques dans leur concept précurseur : solliciter des dons de produits alimentaires. Les particuliers, eux aussi, participent lors de la grande collecte annuelle qui a lieu tous les ans, le dernier week-end de novembre.

### Une collecte toujours plus nécessaire

Depuis trente ans, la générosité du grand public est indispensable. En 2013, dans l'Hérault, la grande collecte annuelle avait permis de collecter 255 tonnes de denrées alimentaires, l'équivalent de plus de 500 000 repas, un chiffre record. Cette année encore, l'aide alimentaire demeure essentielle pour accompagner les personnes en difficulté. Plusieurs milliers de ménages dans notre département doivent choisir entre payer le loyer ou se nourrir correctement. Votre générosité et solidarité sont donc plus que jamais nécessaires pour aider les personnes en difficulté à passer ce cap difficile et à se réinsérer.
Le dernier week-end du mois de novembre, des bénévoles seront mobilisés aux portes des grandes et moyennes surfaces pour récolter produits pour le petit déjeuner, conserves de légumes, de fruits et de poissons, lait, produits plaisir tels que le café, le thé, ... Ces produits alimentaires sont indispensables pour compléter les dons quotidiens des producteurs agro-alimentaires, des enseignes de la grande distribution et de l'Union Européenne et de l'Etat.

### Des jeunes solidaires

Le Conseil Municipal des Enfants s'associera, lui aussi, à cette manifestation. Pour la troisième année consécutive, les jeunes élus organisent une collecte devant les écoles élémentaires, les 28 novembre et 1er décembre prochains. Ils solliciteront les écoliers et leur famille pour des dons de denrées en tout genre. Des produits qui seront ensuite distribués aux personnes en difficulté.
Alors n'oubliez pas, tout ce week-end là, "une petite part de vos courses peut sauver une famille".
Le 29 novembre, la Banque Alimentaire collecte. DONNEZ.

## Environnement

# Un concours photo pour mettre l'étang en valeur

→ Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) organise un concours photo qui met l'eau en scène.

Pour sa 3ème édition, le concours-photo Explorathau créé par le SMBT devient Explorath'Eau : photographiez l'eau de Thau et réalisez les selfies les plus originaux.

L'eau est intimement liée au territoire de Thau. Elle couvre 30% de sa surface. Elle est à la fois le socle et l'enjeu majeur du développement de Thau. Ici, elle se décline dans tous ses états : l'eau nourricière, l'eau qui soigne, l'eau et les hommes… Ce concours nous permettra de redécouvrir l'essentiel de l'eau et de comprendre comment elle alimente notre quotidien.

Pour surfer sur la tendance « selfie », cette 3ème édition invente le « selfie'sh ». Traduisez « l'eauthauportrait » à la mode de Thau. Selfies sur la lagune, sur la plage, aux thermes, à la pêche … Les ultra-connectés sont invités à imaginer les mises en situation les plus surprenantes. Les plus classiques peuvent, quant à eux, proposer des images plus traditionnelles. Et quelques clics suffisent pour poster les photos sur le site du concours.

Née il y a 2 ans, l'idée de ce concours photo va au-delà du simple jeu. Mais plutôt sous une approche à la fois artistique et ludique pour mieux sensibiliser et responsabiliser aux richesses et aux enjeux du territoire. Une autre manière de le préserver.

## ExploraTh'eau : Trois catégories

→ Amateurs, photographes confirmés, le concours est ouvert à tous.

Le principe : 3 catégories, 3 photos par catégorie acceptées.

› Catégorie Selfie « Eauthauportrait »,

› Catégorie "L'eau et les hommes" : l'eau qui soigne, l'eau qui nourrit, l'eau qui voyage. Thermes, pêche, agriculture … Photographiez les métiers et les activités qui nous lient à l'eau sur le territoire.

› Catégorie "Toutes les couleurs de l'eau" : tantôt bleue, verte ou argentée, à vous de jouer avec le nuancier !

In fine, huit lauréats seront récompensés par un jury.

**Inscriptions et infos sur :**
**www.concours-explorathausmbt.fr**

## Démocratie de proximité

# Pour échanger avec les élus

→ Il est de tradition locale, qu'au cours du mois de novembre, les élus se présentent devant les Balarucois pour faire un point sur les dossiers en cours et débattre avec eux de ce qui fait et fera l'actualité dans notre ville.

Les travaux qui vont être réalisés d'ici la fin de l'année et aménagements à venir, les thermes, les finances communales … autant de sujets sur lesquels les élus et la population pourront échanger lors de cette grande soirée de démocratie de proximité.

Cette rencontre "élus – population" sera également l'occasion pour le maire Gérard Canovas de présenter les grands projets qui seront mis en œuvre tout au long de ce mandat municipal. Développement économique, cohésion sociale, renouvellement urbain, valorisation des espaces naturels, création de nouveaux équipements pour répondre aux besoins et attentes de la population … c'est toute la vision de la Municipalité du Balaruc de demain qui sera exposée aux Balarucois.

### Un élément indispensable du processus de démocratie locale

Ne jamais être mis devant le fait accompli. Tel est l'engagement pris par les élus auprès des Balarucois en mettant en place une démarche complète de démocratie de proximité.

C'est dans ce cadre que la Ville a développé les moments de rencontre avec les habitants. Ceux-ci se multiplient. Que ce soit pour présenter les aménagements d'envergure ou ceux qui concernent un secteur de la ville, les riverains sont, régulièrement, invités à venir échanger. Des discussions qui permettent de revoir et amender des projets, pour qu'au final, ceux-ci répondent réellement aux besoins de la population.

**Prochaine réunion publique d'information**
**Mardi 18 novembre, 18 h**
**Salle Alain Colas.**

## Recensement de la population
# Pour être agent recenseur

→ Un recensement de la population se déroulera sur notre commune, comme dans de nombreuses collectivités de France, du 15 janvier au 14 février 2015.
La Ville de Balaruc-les-Bains recrute, aujourd'hui, des agents recenseurs. Ils devront être disponibles dès le début du mois de janvier afin de participer aux formations obligatoires et afin d'effectuer une tournée de reconnaissance.
Les fonctions d'agent recenseur requièrent un certain nombre de qualités : courtoisie et bonne présentation, qualités relationnelles, discrétion, disponibilité (travail le soir et le samedi), organisation et méthode, mobilité.

### Qu'est ce que le recensement ?
Le recensement est une photographie de notre territoire. Piloté par l'Institut national de la statistique et des études économiques et effectué tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, il permet, en fournissant des statistiques, de mieux connaître la population résidant sur un territoire et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

### Comment postuler ?
Les personnes intéressées doivent adresser leur lettre de motivation et CV avant le 14 novembre 2014 à :
M. le Maire – BP. N°1 – 34540 BALARUC-LES-BAINS.

**Renseignement :**
**Service Accueil - Population**
**Tél. : 04 67 46 81 42**

## CCAS
# Accompagner nos aînés

→ Balaruc-les-Bains est une ville dynamique mais elle n'en oublie pas ses seniors pour autant. Moyens de lutte contre l'isolement ou la maladie, la Ville œuvre pour leur intégration et propose de nombreux services. Parmi ceux-ci, il y a notamment tout un volet qui concerne la prévention : prévention santé, prévention des arnaques en tout genre, remise à niveaux des connaissances du code de la route ... le CCAS est au quotidien aux côtés de nos aînés.

### Conseils aux seniors
Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. « *Nous entendons tous des histoires d'arnaque en tous genres. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité faire une information auprès du public, rappeler les bons réflexes* » explique Geneviève Feuillassier, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS. Et de poursuivre « *la mission du Centre Communal est en effet d'accompagner la population balarucoise, que ce soit les seniors ou les personnes en situation précaire, dans le "vivre mieux"* ».
D'autant qu'à côté des faux policiers ou des agents EDF factices, de nouvelles arnaques apparaissent notamment liées à internet. Une réunion d'information, co-animée par l'ADMR et l'association "UFC Que choisir", sensibilisera nos aînés aux bons gestes à adopter pour se prémunir de ces dangers.

### Prévention routière
Après le succès des précédentes éditions, le CCAS programme une nouvelle session des ateliers "prévention routière". Six séances de remise à niveau entièrement gratuites sont mises en place de la mi-novembre à la mi-décembre. Les participants pourront s'informer sur la nouvelle réglementation du code de la route, les nouveaux panneaux par exemple, le tout avec comme objectif de préserver leur autonomie et préserver leur qualité de bon conducteur.

**Réunion d'information sur la prévention des risques :**
**Vendredi 14 Novembre**
**14h30 . Salle Montgolfier**

**Ateliers prévention routière :**
**du 4 novembre au 16 décembre.**

**Renseignements et inscription auprès du CCAS**
**Tél. : 04 67 80 79 44 / 04 67 80 79 45**

## Danse ta Vie

# Les danses de société ont le vent en poupe

→ On les disait désuètes, ringardes. Elles sont redevenues branchées, attirantes, fédératrices … Les danses de société suscitent un incroyable engouement ces dernières années, tango argentin et salsa en tête. Et le succès remporté auprès des téléspectateurs par des émissions telles que "Danse avec les Stars" n'est pas étranger à ce nouvel envol.
Si vous aussi, vous sautiez le pas ?

### Des cours sur mesure

Sylvie – championne nationale de danses de société 2012, formée par la Fédération Française de Danse – met son talent au service de celles et ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner en danses de salon (chacha, tango, paso doble, valses, fox trot, bolero…), rocks et latinos (rock 4 temps et 6 temps, lindy hop, salsa, bachata, mambo, zouk, merengué, bossa nova…) ou danses en ligne (madison, kuduro, celte, country, salsa ligne, bachata ligne, disco, tarentelle, bayon…).
La signature de cette pédagogue passionnée ? Un enseignement de qualité et une grande disponibilité mis à la portée du plus grand nombre. "*Mes cours s'adressent à tous et toutes : enfants, ados, adultes jeunes ou plus anciens, quel que soit le niveau de base de chacun. Motivée, aimant le contact et donc enseigner cette discipline dans les meilleures conditions, je me déplace au domicile de mes clients, dans un rayon de 30 km autour du bassin de Thau, de 10 à 22 heures, créneau horaire avantageux pour beaucoup*" explique Sylvie avant d'ajouter : "*Mes cours s'adaptent également à tous types de demandes, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, classiques ou des plus originales, comme celle, par exemple, de s'approprier certains pas de danse et gestuelles amusantes en vue d'une fête d'anniversaire ou d'un enterrement de vie de jeune fille.*" Grâce au savoir-faire et à l'inventivité de Sylvie – qui imaginera pour vous une véritable chorégraphie adaptée à votre univers – vous pourrez briller devant vos convives, lors de votre mariage.
Décidemment, Sylvie sait absolument tout danser … et tout apprendre !

**Tél. : 06 50 05 41 45**
**Mail : dansetavie02@gmail.com**
**Site : www.coursparticulierdanse.jimdo.com**

## La Malle de Thau

# La mode à prix doux

→ Très apprécié de la clientèle depuis son apparition, le concept de dépôt-vente est en pleine expansion. Une récente enquête révèle qu'un particulier sur six a déjà vendu un ou plusieurs biens d'occasion par le biais de ce type de boutiques. Vêtements, électroménager, meubles, livres, puériculture …. ces articles de seconde main plaisent. Budget serré ? Démarche écologique ? Envie d'originalité "vintage" ? Les raisons de ce succès sont multiples mais, globalement, le plaisir de la "chine" et de la bonne affaire reste le meilleur des leitmotivs.
Un changement de mentalité qui n'a pas échappé à Martine, à la tête depuis avril dernier de la "Malle de Thau". Et son succès ne s'est pas fait attendre ! "*En ce mois d'octobre, de nombreux clients poussent la porte de mon magasin pour y déposer des vêtements d'automne et d'hiver dont ils souhaitent se séparer. Une excellente façon d'alléger sa garde-robe moyennant une somme d'argent non négligeable*" explique cette sympathique commerçante, avant d'ajouter "*Ces différents articles de tous styles et de toutes tailles (du 36 au 60) sont destinés aux jeunes filles comme aux femmes de tous âges souhaitant joliment s'habiller à prix très abordables. Mon objectif premier étant de satisfaire toutes les bourses et tous les goûts. La cliente passe en boutique avec les vêtements et/ou accessoires qu'elle désire vendre, sachant que l'intégralité de ces articles doivent se trouver en parfait état, lavés et repassés. Nous décidons d'un commun accord de leur prix, 50% du montant allant à la déposante et 50% à la "Malle de Thau""* conclut Martine.

**Ouvert toute l'année : 9 h 30 / 12 h – 15 h / 19 h 30**
**6 rue de la Pompe Vieille (Halles)**
**Tél. : 06 22 36 07 67**
**Mail : martinemugnerot@yahoo.fr**

biocoop
de l'étang de thau
PREMIER RESEAU DE MAGASINS BIO EN FRANCE
ZONE COMMERCIALE BALARUC-LOISIRS
(côté jardinerie BAOBAB)
04.67.539.206

LA PERLE D'OR
FABRICANT BIJOUTIER
depuis 3 générations
• Fabrication
• Réparation de vos bijoux
• Achat d'or
• Carte fidélité

4 Ter, avenue de Montpellier 34540 BALARUC LES BAINS
Tél/Fax : 04 67 43 42 16

NOUVEAU
Ma Petite Epicerie
Fromages de France et d'Italie
Pâtes fraîches artisanales
Ravioli, cannelloni
Antipasti
Epicerie fine
Gourmandises sucrées et salées
Halles de Balaruc les Bains
face au Parc Sévigné
Renseignements au 06 62 74 68 20

Le Lotus de Cristal
Santé et vitalité à la portée de tous...

Gérard Gombaud-Saintonge
Magnétiseur : 06 09 99 76 80
Soins énergétiques
Relaxation
Relation d'aide
A Balaruc-les-bains
www.lelotusdecristal.com

MineralsPlus
Usine implantée à Balaruc les Bains depuis 1923
LES ABSORBANTS INDUSTRIELS
PURIFICATION DES EAUX
TRAITEMENT DES EAUX USÉES
Renseignez-vous pour vos besoins en minéraux industriels naturels au
110 Chemin d'Aymes - BP3
F 34540 Balaruc les bains
Tél : 04 67 18 45 45
Fax : 04 67 15 45 40

AZUR AssurFinance
Alain TOOS
Conseiller en Investissements Financiers
Courtier en Assurances
BALARUC LES BAINS
06 33 76 29 27
www.azur-assurfinance.com

Les poissons du Soleil
www.poissons-soleil.com
1, rue des Trimarans - BP 10
34540 BALARUC LES BAINS
FRANCE
Tél +33 (0) 467 485 677
Fax +33 (0) 467 489 412

S.P.S Secourisme Prévention Sécurité Incendie
Formation Professionnelle
Mr Olivier RUIZ
Formateur indépendant
06 21 09 31 09
www.ruizformations.com
olivier@ruizformations.com

A2S Fermetures
MENUISERIES ALU ET PVC
■ Fenêtres
■ Volets roulants - battants
■ Portes d'entrée
■ Portails
■ Portes de garage
■ Vérandas
■ Automatismes de portails
■ Stores intérieur et extérieur
■ Clôtures de piscines
5 BIS rue Joseph Montgolfier
ZA le mas de klé
34110 FRONTIGNAN
Tél. 04 67 48 04 78
Port : 06 50 36 42 82
DEVIS GRATUIT

Neuf Rénovation
TBT
Toiture Bassin de Thau
Charpente • Couverture
Zinguerie • Voltaïque
Artisan à votre service
15 ZAE Mas de Kle II
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 78 98 60
Fax : 09 56 59 21 30
Port. : 06 22 76 04 95
toiture.thau@orange.fr
VELUX INSTALLATION CONSEIL

AGENCE CAPA IMMOBILIER
ORPI SOLUTIONS IMMOBILIÈRES
RECHERCHE
pour sa clientèle sélectionnée
maisons, appartements, terrains.
04 67 49 81 65
BALARUC LES BAINS
Rond-point de la Gare
(à côté de la Cure Gourmande)

# Tranquillité publique

La tranquillité est un droit que tout un chacun peut souhaiter. Pour répondre au mieux à cette attente toute légitime des Balarucois, la Ville se dote d'un nouveau dispositif : la vidéo-protection.
Pourquoi faire, comment ça marche ... Les pages qui suivent apporteront toutes les réponses à vos questions.

VIDÉOPROTECTION

# Au service de la tranquillité publique

La sécurité de tous les Balarucois est une priorité pour les élus. Le lancement du plan pluriannuel d'implantation d'un dispositif de vidéo-protection témoigne de cette volonté.

**EN DÉTAIL**

**Une saison estivale sereine**

A l'heure du bilan, la police municipale dresse un constat en terme de sécurité, plutôt bon de la saison estivale qui vient de s'achever. « *C'est une période toujours un peu délicate,* commente l'élue déléguée, *avec une population multipliée.* » La Police Municipale a largement remplie son rôle essentiellement préventif en étant présente sur les nombreuses fêtes et manifestations. Dans quelques jours, un nouveau responsable de ce service va entrer en fonction. Ce recrutement illustre la volonté de la Ville de préserver la tranquillité publique.

VOILÀ plus de vingt ans que la vidéo-surveillance s'est développée en France. D'abord installés dans les commerces, les villes se sont progressivement dotées de tels systèmes vidéo pour lutter contre la délinquance.

Aujourd'hui, Balaruc-les-Bains lance son plan qui, d'ici 2017, vise à doter l'ensemble du territoire communal d'une soixantaine de caméras. « *Ce nombre correspond à une couverture maximale de la commune et de ses équipements, afin de stopper de manière efficace certains troubles de l'ordre public que l'on peut constater ici ou là, à Balaruc-les-Bains et juguler le sentiment d'insécurité qui est parfois ressenti par la population* » explique Catherine Logeart, adjointe au maire déléguée à la sécurité et la tranquillité publique.

## Un projet encadré

Le projet d'implantation de la vidéo-protection à Balaruc fait suite au diagnostic local de sécurité qui a été lancé en 2013 par les services de la Ville en collaboration avec la Gendarmerie. « *Celui-ci nous a permis d'identifier des lieux où il y avait un besoin de sécurisation. Tous ont été étudiés et seront progressivement couverts* » commente Catherine Logeart.

De même, comme le prévoit la loi, la confidentialité et la vie privée des personnes seront respectées. Et l'élue d'expliquer « *seules trois personnes seront autorisées à visionner les images, qui ne le seront qu'en cas de fait de délinquance avéré. De plus, celles-ci seront détruites automatiquement au bout de quinze jours. Enfin, les caméras ne filmeront que les espaces et biens publics.* » Une charte éthique encadrant ce projet a été mise en place. Celle-ci définit clairement les objectifs de la vidéo-protection à Balaruc-les-Bains, qui sont de protéger et non de surveiller.

## Un projet complémentaire

Depuis 2008, une politique globale est menée pour prévenir et réduire la délinquance. Ce nouveau dispositif entre pleinement dans cette dynamique. « *Dans notre ville, la vidéo-protection vient en complément des moyens existants et notamment des moyens humains que sont les policiers municipaux et les forces de la Gendarmerie Nationale* » poursuit Catherine Logeart. « *Il entre pleinement dans le cadre de la mutualisation des moyens, les images réalisées permettront également aux services de l'État de disposer de preuves en cas de délit.* »

Cet outil moderne contribue donc à préserver la qualité de vie si chère aux élus comme aux Balarucois.

## Vidéo-protection
## Un dispositif encadré

Le nombre de caméras filmant la voie publique a fortement augmenté ces dernières années en France. Aujourd'hui, des textes spécifiques encadrent ces dispositifs soumis à une autorisation du Préfet.

**> Dans quel but ?**

Des caméras peuvent être installées sur la voie publique pour prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés.

Seules les autorités publiques (les mairies notamment) peuvent filmer la voie publique.

Les caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées.

**> Quelles formalités administratives ?**

Le dispositif doit être autorisé par le préfet après avis d'une commission départementale présidée par un magistrat. L'autorisation est valable 5 ans et renouvelable.

## VIDÉOPROTECTION EN FONCTIONNEMENT

# Mode d'emploi

**Après obtention de l'avis favorable de la Commission Départementale des Systèmes de Videoprotection, suivie de l'autorisation délivrée par le préfet, le dossier avance. Il aboutira, d'ici 2017, à l'installation d'environ 60 caméras sur l'ensemble du territoire balarucois. Concrètement, comment ce dispositif va-t-il fonctionner ?**

LES lieux d'implantation de ces caméras ont été définis après un diagnostic des besoins réalisé par les services de Gendarmerie Nationale, en étroite collaboration avec les agents de Police Municipale. Différents types de caméras - fixes, pivotantes ou à lecture de plaques d'immatriculation -, déterminés en fonction deslieux et des besoins en matière de sécurisation, seront implantés sur les lieux désignés, assurant un maillage pertinent et efficace de l'ensemble du territoire balarucois. Ces caméras seront toutes signalées au moyen de panneaux spécifiques. « *Afin de protéger la vie privée des personnes et éviter la moindre intrusion dans leur intimité, le système utilisé sera muni de dispositifs occultant systématiquement l'ensemble des entrées d'immeuble, des intérieurs d'habitation et d'espaces privés* » explique Catherine Logeart, adjointe au maire en charge de la sécurité, avant d'ajouter « *Il est également à préciser que cet outil n'aura, en aucun cas, vocation à contrôler les stationnements gênants* ». L'utilisation de ces caméras fait l'objet d'une règlementation très stricte. La Commission Nationale Informatique et Libertés, qui peut être saisie par tout citoyen, dispose de pouvoirs de contrôle et de sanction étendus en cas de non-respect.
Le matériel dédié sera mis en place dans des locaux sécurisés de la Mairie, centre névralgique du dispositif où les données collectées par les caméras 24 h/24 et 7 j/7 parviendront.

### Un contrôle a posteriori

Dans la pratique, il n'y aura pas d'opérateur affecté à visionner des écrans de contrôle. Certains des agents de police municipaux, formés et habilités par le procureur de la République et le Préfet, pourront toutefois avoir accès au centre de visionnage et d'enregistrement dans le cadre de leurs missions. En effet, quoique reconnu de caractère dissuasif par les nombreuses villes l'ayant déjà adopté, ce dispositif s'avère aussi d'une grande efficacité lors d'éventuelles incivilités ou délits constatés sur images.

Cet outil technique, au service de la tranquillité et de la sécurité des Balarucois, ne se substituera néanmoins pas à la présence policière sur le terrain mais viendra en complément pour renforcer et optimiser l'efficacité de son action.

## UN DISPOSITIF TRÈS RÉGLEMENTÉ

Dans un souci de transparence autour de la mise en place et du fonctionnement de ce dispositif de vidéo-protection, la Ville de Balaruc-les-Bains a prévu d'établir une charte d'éthique rappelant les principes régissant l'installation des caméras, les conditions de fonctionnement du système de vidéoprotection et le traitement des images enregistrées.
Ce document officiel sera tenu à la disposition du public :
> en mairie (accueil et poste de police municipale)
> sur le site communal internet :
*http:/www.ville-balaruc-les-bains.com/*

## EN COMPLÉMENT

### L'exercice du droit d'accès aux images

Conformément à la loi du 21 janvier 1995, toute personne intéressée peut obtenir un accès aux enregistrements qui la concerne ou en vérifier la destruction dans les délais prévus.
Un refus d'accès - dûment motivé - peut toutefois lui être opposé.
La personne qui souhaite avoir accès aux images la concernant doit en faire la demande par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Monsieur le Maire de Balaruc-les-Bains, dans un délai maximum de 15 jours durant lesquels les images sont conservées.
Le requérant devra préciser le lieu, la date et l'heure des images qu'il désire visionner.
A noter également que toute personne intéressée peut saisir la Commission Départementale des systèmes de vidéoprotection, de toute difficulté rencontrée tenant au fonctionnement du système.

**EN DÉTAIL**

**Qu'est ce que la fibre optique ?**

En parallèle de l'installation des caméras de vidéoprotection, débuteront les travaux de mise en place de la fibre optique sur notre territoire.
Fil de verre transparent très fin qui conduit un signal lumineux codé véhiculant une large quantité d'informations, la fibre optique permet d'accéder à un débit de transmission très important, aussi bien en émission qu'en réception.
Pour une meilleure efficacité de l'ensemble du dispositif.

## PHASAGE

# Une implantation en 4 étapes

La première phase de déploiement de la vidéoprotection sur notre ville débutera d'ici la fin de l'année 2014. A l'horizon 2017, l'ensemble du territoire balarucois sera maillé par ce dispositif de sécurité.
En voici les points d'étapes détaillés :

**2014 : première phase**
> parking derrière la Mairie
> angle avenues du port et de Montpellier
> rue de la Paix
> office de tourisme et restaurant scolaire
> rond-point avenue de la Gare
> centre nautique Manuréva
> place du Mail
> parc Charles-de-Gaulle
> abords du nouvel Etablissement Thermal

**2015 : seconde phase**
> avenue du Port
> promenade des Bains
> parking pasteur prolongé
> rue du Stade
> parking cimetière

**2016 : troisième phase**
> angle avenue de la Gare / route de Sète
> angle rue des Alizés
> avenue du Serpentin
> rond-point route des Voiliers
> Maison du Peuple
> avenue du bassin de Thau
> route de la Rêche
> salle polyvalente

**2017 : quatrième phase**
> route du Mas du Padre
> Déchetterie
> avenue des Hespérides
> rond-point route de Montpellier
> rond-point Cacaussels

Au total, une soixantaine de caméras sera installée dans ces 27 secteurs de la ville.
La première tranche - comprenant quelques-uns des endroits les plus fréquentés et donc sensibles, de la presqu'île - sera équipée de 18 caméras dès le début d'année 2015. Parallèlement à la pose de ce matériel, un Centre de Supervision Urbaine (CSU) sera créé en Mairie. Hautement sécurisé, il comprendra écrans et matériel nécessaires à l'enregistrement et au visionnage des images. Trois autres phases suivront. À noter que de légères modifications pourraient avoir lieu selon les travaux d'équipement et de voirie qui seront réalisés.

← La pose de panneaux solaires permettront aux Balarucois de bénéficier en 2015, de réduction des impôts locaux.

IMPÔTS LOCAUX

# Vos impôts allégés

En 2008, la Municipalité prenait l'engagement de ne pas toucher aux taux communaux des impôts locaux. Aujourd'hui, les élus vont plus loin en votant des abattements pour 2015.

LE Maire Gérard Canovas l'avait annoncé lors de son discours d'investiture en mars dernier, « les projets de ce nouveau mandat municipal seront réalisés sans pour autant alourdir la pression fiscale des ménages balarucois, qui, au contraire, va diminuer. Les taux des impôts locaux seront gelés pour les six années à venir. De même, divers leviers pour alléger les impôts locaux seront institués d'ici la fin de l'année et appliqués dès le budget 2015. »

Promesse tenue. Lors du Conseil Municipal du 25 septembre dernier, la Majorité Municipale a voté des exonérations et abattements sur les taux communaux des impôts locaux. « *En 2008, la volonté de la Municipalité a été de baisser la pression fiscale très élevée, pesant sur l'ensemble des ménages balarucois* » a expliqué à cette occasion le Maire Gérard Canovas. Cela s'est traduit par une non augmentation des taux des trois taxes communales (taxe d'habitation, impôts sur le foncier non bâti et bâti) pendant les six années du mandat municipal précédent. Un gel que les élus entendent poursuivre également pour les six prochaines années.

## Des abattements pour les plus modestes

Compte tenu de la crise économique que traverse notre pays et des difficultés croissantes de bon nombre d'entre nous, la Ville a désiré aller plus loin et aider notamment les familles les plus modestes. « *Afin de faire bénéficier d'une baisse de la fiscalité au plus grand nombre de ménages balarucois, nous avons souhaité rétablir l'abattement à la base pour la taxe d'habitation ; abattement qui avait été supprimé en 2002. Cette mesure qui profitera à tous les Balarucois, sera mise en application pour les impôts de l'année 2015* » poursuit le premier magistrat. Un effort supplémentaire a également été consenti en faveur des familles modestes, celles ayant des personnes à charge et des personnes handicapées.

## Pour le développement durable

Afin de favoriser les économies d'énergie et d'inscrire pleinement Balaruc dans une dynamique de développement durable, les propriétaires engageant des travaux de rénovation énergétique de leur logement, seront, quant à eux, exonérés de taxe foncière.

## QUELS ABATTEMENTS ?

Le Conseil Municipal a entériné différentes exonérations :
> l'abattement à la base en matière de taxe d'habitation est porté à 15 % ;
> un abattement pour charges de famille précédemment fixé à 10 %, est relevé à 15 % pour les deux premières personnes à charge et à 20 % pour chacune des suivantes ;
> pour les ménages de condition modeste, une déduction de 15 % sera applicable sur la taxe d'habitation ;
> un abattement de 10 % de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées.

## EN COMPLÉMENT

### Exonération de la taxe foncière : quels travaux ?

Pour pouvoir bénéficier de l'exonération sur une période de 5 ans de la part communale de la taxe foncière, les dépenses d'économie d'énergie devront avoir été effectuées sur des logements achevés avant 1989 et être d'un montant supérieurs à 10 000 € pour l'année qui précède la première année de l'exonération ou supérieurs à 15 000 € sur les 3 dernières années qui précèdent la première année d'application de l'exonération.

Sont concernées les dépenses d'acquisition de :
> chaudières à basse température ou à condensation ;
> matériaux d'isolation thermique et d'appareils de régulation de chauffage ;
> équipements de production d'énergie ou de raccordement à un réseau de chaleur ;
> équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.

Ces travaux et équipements doivent avoir été fournis et installés par une même entreprise et donner lieu à une facture.

*Renseignements : Finances publiques - service Particuliers / Sète.*

## EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

En ouverture de séance, le maire Gérard Canovas a accueilli Alexandra Foncillas, nouvelle conseillère municipale. Celle-ci remplace Madame Sabrina Insa qui a récemment démissionné.

## Écoles
# Règlement intérieur et tarification des activités périscolaires

**Votes : Pour : 25 ; Contre : 4.**

Depuis la rentrée scolaire 2014 / 2015, la Commune applique la réforme des nouveaux rythmes scolaires de la manière suivante : le temps scolaire de 8h45 à 11h45 du lundi au vendredi et de 13h45 à 16h ces mêmes jours hormis le mercredi. Les temps périscolaires sont, quant à eux, répartis de 7h30 à 8h45 tous les jours d'école et de 16h à 18h30 pour les quatre jours excluant le mercredi.

Les élus ont entériné le règlement intérieur de ces temps d'activités. Celui-ci prévoit notamment que les ¾ d'heure de temps ôtés à la journée scolaire (8h30 à 8h45 et 16h à 16h30) restent des moments d'accueil gratuits pour les familles. Les autres accueils sont quant à eux payants sur la base des revenus familiaux comme c'est déjà le cas à l'ALSH « Le Petit Bois » ou pour la restauration scolaire.

Six tarifications ont été mises en place selon les ressources mensuelles des familles, pour un montant mensuel allant de 4 à 8 euros pour les enfants résidant à Balaruc-les-Bains. Les familles n'habitant pas sur la commune, se verront appliquer un montant forfaitaire de 10 € par mois.

***Un montant modeste comme l'a fait remarquer le maire Gérard Canovas qui a rappelé également que l'offre déjà riche d'activités périscolaires allait, dans les semaines qui viennent, se développer encore davantage avec la mise en place d'actions à vocation culturelle.***

## Accessibilité
# Renouvellement des membres de la Commission Communale

**Votes : Pour : 25 ; Abstentions : 4.**

La loi du 11 février 2005 prévoit l'instauration d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans toutes les communes de 5 000 habitants et plus.

Présidée par le Maire, cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Elle est composée de 12 personnes :

- 6 représentants de la Commune,
- 6 représentants d'associations de handicapés et d'usagers concernés par le handicap.

A la suite des dernières élections municipales, il convient de nommer les élus qui siègeront à cette commission. Il s'agit de :

- Geneviève Feuillassier,
- Brigitte Lanet,
- Francis Di Stéfano,
- Dominique Curto,
- Sophie Callaud,
- André Massol.

***La Municipalité a fait de cette obligation de rendre l'espace public accessible à tous, un engagement et une priorité affirmés. Cette préoccupation a conduit la Ville à mettre en place un certain nombre de dispositifs favorisant l'accessibilité des équipements publics et touristiques aux personnes à mobilité réduite ou déficientes visuelles. À partir de cette volonté, la chaîne d'accessibilité est prise en compte dans l'ensemble des travaux et aménagements entrepris à Balaruc-les-Bains (calibrage des trottoirs pour faciliter le déplacement des personnes en fauteuil, création dans tous les quartiers de places de stationnement réservées aux personnes handicapées ...). De même, de nombreuses structures sont aujourd'hui labellisées Tourisme et Handicap.***

## Aménagement
# Demande de subventions pour de nouveaux équipements sportifs

**Adopté à l'unanimité.**

La Commune a en projet l'aménagement d'équipements sportifs et culturels sur le secteur de Pech Meja. Ce projet peut être subventionné par les fédérations sportives dont les disciplines seront concernées par ces installations.

Les élus ont autorisé la demande de co financement qui sera adressée au Centre National pour le Développement du Sport, ainsi qu'aux fédérations françaises de Lutte, de Boxe, de Karaté, de Gymnastiques et de Billard.

## Les Terrasses de Thau
# Incorporation des espaces communs dans le domaine public

**Adopté à l'unanimité.**

En 1997, était réalisée la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Les Terrasses de Thau ».

Les riverains ont dernièrement sollicité la Ville afin que les espaces communs (voiries et espaces verts) de cette ZAC soient incorporés dans le domaine public communal. Ceux-ci représentent une surface de 6 250 m$^2$.

Les élus ont entériné cette demande. La Commune se portera donc acquéreur pour l'euro symbolique, de cette parcelle.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des Conseils Municipaux sur le site internet de la ville de Balaruc-les-Bains en tapant www.ville-balaruc-les-bains.com.

## SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

# La pluie à l'étude

**La Ville vient de lancer une étude sur le fonctionnement de son réseau pluvial pour mieux identifier les besoins futurs en terme d'investissement à réaliser dans ce domaine.**

LES dernières semaines nous ont rappelé, de manière dramatique, les dégâts que pouvaient occasionner les forts épisodes pluvieux que connaît parfois notre région.
Face à ces phénomènes naturels et afin de s'en prémunir le mieux possible, la Commune a souhaité améliorer ses connaissances du réseau pluvial communal. En effet, c'est la commune qui détient la compétence pluviale tant sur les aspects quantitatif que qualitatif. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire a la capacité de prendre des mesures destinées à prévenir les inondations ou à lutter contre la pollution. Pour se faire, Balaruc-les-Bains se dote aujourd'hui d'une stratégie globale de gestion des évènements pluvieux sur son territoire. Elle vient de lancer une étude visant à établir un schéma directeur des eaux pluviales du territoire balarucois. Objectif : faire l'état des infrastructures pluviales existantes et définir les aménagements permettant de limiter les ruissellements en situation actuelle et future, avec établissement d'un plan d'actions classé par priorités.
« *Cette mission doit être réalisé de manière concomitante aux procédures d'élaboration de document d'urbanisme communal* » explique Francis Di Stéfano, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de l'aménagement. Une compétence qui, compte tenu des coûts engendrés, est actuellement discutée avec Thau agglo pour être, demain, éventuellement transférée.

↑ Certains secteurs de la presqu'île balarucoise ont connu des phénomènes d'inondation.

### Préalable au PLU

Cette étude a déjà commencé. Celle-ci comprend plusieurs phases. Au-delà du diagnostic, elle devra préconiser des ouvrages qui, demain, réduiront les risques d'inondation et de pollution en ralentissant l'arrivée des ruissellements pluviaux vers la lagune. « *Ce schéma, tout en répondant aux exigences réglementaires en vigueur, s'inscrit dans une logique d'aménagement et de développement du territoire* » poursuit l'élu. C'est la raison pour laquelle il devra notamment identifier des zones susceptibles de contribuer à la rétention des eaux ; zones qui, demain, seront interdites à toute urbanisation. Ce document est un préalable indispensable avant l'adoption du Plan Local d'Urbanisme de Balaruc-les-Bains.

### EN COMPLÉMENT

**Et le PPRI ?**

En 2011, la Ville s'est dotée d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Le PPRI a pour objectif de prévenir les inondations par débordement direct ou indirect, remontée de nappe et ruissellement.
Il permet de réduire la vulnérabilité et les risques, en imposant des mesures de maîtrise du ruissellement, et en fixant des règles relatives à l'occupation des sols et à la construction des bâtiments.

## ROUTE DE LA RÊCHE

# Fin des travaux

POUR pallier au mieux au problème récurrent d'insécurité routière, la Municipalité a engagé le grand chantier de la route de la Rêche. Aujourd'hui la deuxième tranche – comprise entre la Closerie de la Rêche et le chemin des Peyrières – est achevée. "*Ce chantier d'envergure a sollicité l'implication de plusieurs acteurs publics : le SAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable) pour la mise en œuvre de nouveaux réseaux d'eau potable, Thau Agglo pour l'extension de l'assainissement collectif et, bien sûr, la Ville qui s'est investie pour le reste des travaux prévus*" explique Francis Di Stefano, adjoint au maire en charge des travaux et de l'urbanisme. C'est afin de sécuriser la route de la Rêche qu'a été entreprise la création de deux plateaux traversants surélevés et dotés d'un type de revêtement spécifique (au niveau des chemins des Peyrières et du Mas du Padre). Une piste mixte – réservée aux cyclistes et aux piétons – est venue satisfaire tous types de circulation. La réfection de l'enrobé de la chaussée, l'enfouissement des réseaux secs et humides, la pose de nouveaux candélabres ainsi que la plantation de végétaux – micocouliers et plantes méditerranéennes – améliorent d'autant plus le cadre de vie de ce quartier.

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Vous avez dit culture ?

La culture : voici un thème dont l'évocation suscite plus de questions que de réponses. C'est la définition du dictionnaire Larousse que nous allons utiliser pour rendre compte de la politique culturelle à Balaruc-les-Bains et de ses projets : « Ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et distinguent un groupe, une société. »

Il y a du lien social ou plutôt de la fabrique de soi-même dans ces mots-là : les goûts esthétiques mais aussi culinaires, les idées, la langue, les jeux, tout autant que les techniques, les outils, l'habitat…etc. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'on a additionné les connaissances qu'on est cultivé. C'est plutôt parce que nos expériences - favorisées par nos parents, nos familles, nos profs - se fédèrent avec les valeurs de notre groupe social. Chacun y retrouve quelque chose d'essentiel à son être. Par conséquent, il n'y a pas de culture qui soit plus légitime qu'une autre.

L'unité de la cité, de ses citoyens passe alors par une approche culturelle, c'est-à-dire par une valorisation de la diversité culturelle et des échanges, culturels et interculturels. En développant l'esprit de curiosité, en créant des espaces d'ouverture et de rencontre, l'accent est mis sur la liberté de choisir, sur l'augmentation de la puissance individuelle et collective d'agir, sur la transformation sociale et politique. Cette année encore, Balaruc-les-Bains a illustré sa dynamique par le foisonnement des festivités et des spectacles : des contes de toutes origines aux concerts, en passant par le cirque, les joutes, les chants, sans oublier les activités de découverte. Cette mosaïque vivante et agissante est le produit de la volonté de l'équipe municipale et du travail des associations sans lesquels cette richesse, n'aurait pas pu advenir. Ils ne se manifestent pas seulement en été : en mai le repas confectionné et dressé par l'Atelier cuisine du CCAS a reçu un prix ; un colloque a eu lieu fin septembre sur la médecine thermale de Balaruc à la Faculté de Médecine de Montpellier ; les Ecrans du Languedoc ouvrent leur scène toute l'année tandis que se succèdent les galas, les manifestations artistiques, les bals, les lotos,…etc.

L'ouverture culturelle accessible à tous voulue par la Ville, se réalise également par la réflexion conduite avec les associations et les écoles pour les activités périscolaires qui proposeront à nos écoliers la découverte et le choix de leurs activités culturelles. La multiplicité de ces associations garantit contre le risque d'unification, ou d'uniformisation. Le projet d'Office Municipal de la Culture, par son ambition de conjuguer toutes ces énergies et ces talents, peut au contraire, insuffler une dynamique de coordination de leurs actions et programmes de création, avec des objectifs précis où chaque association pourra intervenir en fonction de ses compétences et de ses méthodes propres, tout en conservant son identité et son autonomie. Rassemblées et soutenues par l'OMC, les associations culturelles seront en mesure de proposer aux Balarucois une pratique culturelle hebdomadaire. Non pas dans les règles de l'art mais dans l'échange, le partage et la réciprocité.

**Les élus de la majorité municipale.**

## OPPOSITION MUNICIPALE

### LISTE "Réussir Balaruc-les-Bains"

Le domaine social devrait être une préoccupation de tous, pour tous ! Rythmes scolaires : certaines communes ont fait le choix de la gratuité des Temps d'Activité Périscolaire en s'appuyant sur les dotations de l'Etat. Ce n'est visiblement pas le cas de notre ville, préférant mettre à contribution les familles. Des activités sportives et culturelles sont proposées depuis mi-octobre. Si les nouveaux rythmes font état de 4,5 jours par semaine, les petits balarucois ne pourront participer aux activités que 2 jours par semaine, et encore s'il reste de la place, certaines ayant un nombre limité ! Les 2 autres jours ils iront en étude payante. Dans ces conditions, quels sont réellement les bienfaits de cette réforme pour l'enfant ? Quelles différences y a-t-il par rapport aux années passées si ce n'est que maintenant les familles payent un service qui était gratuit !

Habitation : la loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain imposait aux villes 20% de logements sociaux sur leur territoire. Avec la loi Duflot, le taux est passé à 25%. Dans son rapport sur le constat de carence de la période 2011- 2013, (cf. document sur notre site), le Préfet de Région pointe du doigt et tire l'oreille des mauvais élèves ! Toujours déficitaire, Balaruc-les-Bains reste à l'amende et devra encore payer des pénalités. Le Préfet retoque le projet électoral de la majorité qui devra être remanié et l'Agglo par ailleurs "reprend la main" sur le logement social. Lors du dernier conseil municipal, le maire a évoqué un nouvel aménagement sur le quartier des Bas Fourneaux (ancienne blanchisserie). Il y implantera de nouveaux logements à loyer modéré. Souhaitons que ces appartements soient proposés à tout balarucois, sans aucune discrimination ni copinage.

Inquiétude pour le chalet du Belvédère ! Aux dires du maire, les finances de la ville se portent bien. Il va dépenser 558.000€ pour la vidéosurveillance, il va adhérer pour plus de 167.000€ à une société de crédit. Mais il serait "regardant" voire avare à dépenser 20.000€/an pour sauvegarder le patrimoine trentenaire Balarucois ! Faudra-t-il lancer une pétition pour sauver ce petit morceau de Balaruc dans la Chartreuse ?

Retrouvez nous sur : www.ainsivalaville.fr

**C.Perez, R.Suraci,**
**S.Philiponet, D.Sauvaire.**

### LISTE "Balaruc Bleu Marine"

Nous voudrions rappeler simplement ici, la nècèssite de prendre en compte les problemes liès au manque de places de stationnement pour les voitures, d'une part, et ceux provenant du nombre croissant et non controlè des camping-car d'autre part.

Au chapitre de la sècuritè, la vigilance s'impose toujours, sans omettre les bruits nocturnes causès par des 2 roues roulant en dehors de toutes normes.

Nous n'oublierons pas davantage, la demande qui exixte sur la propretè des plages, et en saison, l'enlèvement plus conséquent des zones d'algues.

Nous serions très sensible aussi a ce que n'augmente plus la pression fiscale, alors que les balarucois, pour beaucoup souffrent de la précarité, et de la baisse importante du pouvoir d'achat.

**A. Foncillas, R. Rodriguez.**

TRAVAIL DOMINICAL

# Vers un accord local

Représentants des syndicats patronaux et de salariés de la branche “commerce” travaillent à la mise en place d’un accord local qui permettrait à tous les commerces balarucois d’ouvrir leurs portes le dimanche.

POUR ou contre l’ouverture des commerces le dimanche. Un débat qui anime régulièrement l’actualité. À Balaruc-les-Bains, on a tranché. Ce sera “pour”. Mais pas à n’importe quelle condition. Un accord est en cours de négociation par les partenaires sociaux. L’Association des Commerçants Balarucois et la CGPME pour les employeurs, et le syndicat CFDT pour les salariés ont déjà validé un premier texte. Objectif : une ouverture possible pour tous les établissements commerciaux y compris ceux qui emploient des salariés, en contrepartie d’avantages pour les personnels afin de toujours mieux satisfaire la clientèle.

## Ce que dit la loi

La loi du 10 août 2009 réaffirme le principe de repos dominical. Un commerce sans salarié peut ouvrir le dimanche. En revanche, l’ouverture ce jour-là d’un établissement employant des salariés n’est possible que s’il existe des dérogations. Une de ces exceptions concerne les communes touristiques ou thermales. Au printemps dernier, faisant valoir son activité économique principale, la médecine thermale, la Ville déposait auprès de la Préfecture de l’Hérault, un dossier en vue de l’inscription de Balaruc sur la liste départementale des commerces d’intérêt “touristique ou thermal”. Cette demande est actuellement en cours d’instruction par les services préfectoraux.
En parallèle, sous la houlette de l’Inspection du Travail, les partenaires sociaux de cette branche d’activité entamaient des négociations pour permettre à la quinzaine de commerces employant des salariés d’ouvrir, eux aussi, leurs portes tous les jours de la semaine.

## Importante avancée sociale

L’accord qui se dessine, serait une véritable avancée pour les salariés de ce secteur d’activité. Alors que la loi ne fixe aux employeurs aucune contrepartie obligatoire pour les salariés appelés à travailler le dimanche dans ces communes, ce document prévoirait notamment une compensation en repos ou en majoration de salaire à hauteur de 25 % et un travail dominical se faisant exclusivement sur la base du volontariat.

↑ Cet accord permettrait la multiplication des manifestations commerciales le dimanche.

Premier du genre dans le département depuis la promulgation de la loi en 2009, ce texte sera à mettre en lien direct avec le développement économique que connaît, depuis quelques années, la station de Balaruc-les-Bains.

HÉBERGEMENTS

## Des structures étoilées

Le monde du tourisme national connaît depuis quelques mois de profondes mutations, avec comme objectif de donner une meilleure lisibilité de l'offre de ce secteur d'activité. Cela s'est traduit notamment par l'évolution de la classification des structures d'hébergement. Au plan local, nombre d'entre elles ont bénéficié de travaux d'aménagement et de rénovation leur permettant de répondre aux critères des divers classements, tout autant qu'aux exigences de nos clientèles. Ces améliorations accompagnent également la mutation que connaît notre station touristique et thermale.
Le résultat ne s'est pas fait attendre. Balaruc compte aujourd'hui deux structures touristiques classées quatre étoiles. Cette montée en gamme ne s'arrête pas là, puisque cinq hébergements ont, quant à eux, été classés trois étoiles. Le dernier en date est l'hôtel Neptune situé en cœur de ville. Celui-ci a obtenu son classement en septembre dernier. Une belle récompense pour cette entreprise familiale dont les nouveaux propriétaires ont poursuivi avec beaucoup de passion le travail largement engagé par Monsieur Viguier.
Un travail identique a également été mené par les propriétaires de meublés saisonniers. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui classés ou labellisés et ainsi à même de répondre aux attentes des locataires.

## EN BREF

### Thermes : ouverture programmée

Comme cela était prévu, la Ville a réceptionné administrativement le bâtiment du nouvel Établissement Thermal. Celui-ci a immédiatement été délégué à la SPLETH qui, depuis organise la prochaine ouverture au public. Avant cela, les dernières finitions devraient être effectuées. Visites de la commissions de sécurité et les contrôles de la qualité des eaux thermales doivent également être réalisés. Le Nouvel Établissement Thermal devrait accueillir ses premiers curistes le 24 novembre prochain. Préalablement, les personnels auront découvert leur nouvel espace de travail et auront été formés pour être opérationnels le jour J. Ce sont près de 4 000 curistes qui sont attendus dans les thermes, pour effectuer les derniers soins de la saison thermale 2014.
Les Thermes fermeront en effet le 13 décembre au soir, pour deux mois et demi de derniers réglages.

1

2

3

4

5

6

## 1 Assos au cœur

***Septembre*** est synonyme de rentrée. Avant le démarrage de la saison 2014 / 2015, les associations se sont présentées aux Balarucois le temps d'une Fête. Stands, démonstrations, initiations étaient au programme de cette journée.

## 2 Balarucois en Normandie

***Le 70ème anniversaire*** du débarquement en Normandie a donné lieu à de nombreuses cérémonies. Invité par l'ambassade américaine, Jean-Pierre Poulain, président de l'Ufac dans notre ville, a assisté à ces commémorations.

## 3 Isola Bella

***Cette année,*** c'est en Italie que la Ville de Balaruc-les-Bains avait invité les jeunes diplômés pour le traditionnel voyage récompensant l'obtention de leur diplôme. Une vingtaine de jeunes Balarucois a ainsi découvert les lacs italiens et les îles Boromées.

## 4 Rentrée sans encombre

***Avec des effectifs*** constants et des nouveaux rythmes scolaires largement discutés en amont, la rentrée des classes s'est déroulée sans souci majeur.

## 5 Balaruc attractive

***Notre ville attire*** toujours autant de monde. La journée d'accueil des nouveaux Balarucois en a été une nouvelle fois la preuve.
Cadre de vie, convivialité, tranquillité et essor économique sont, pour eux, les principaux attraits de notre cité.

## 6 Un moment attendu

***Les braderies*** des commerçants sont devenus des moments attendus dans la vie commerçante de notre cité. Cette édition automnale n'a pas fait exception à la règle.

7

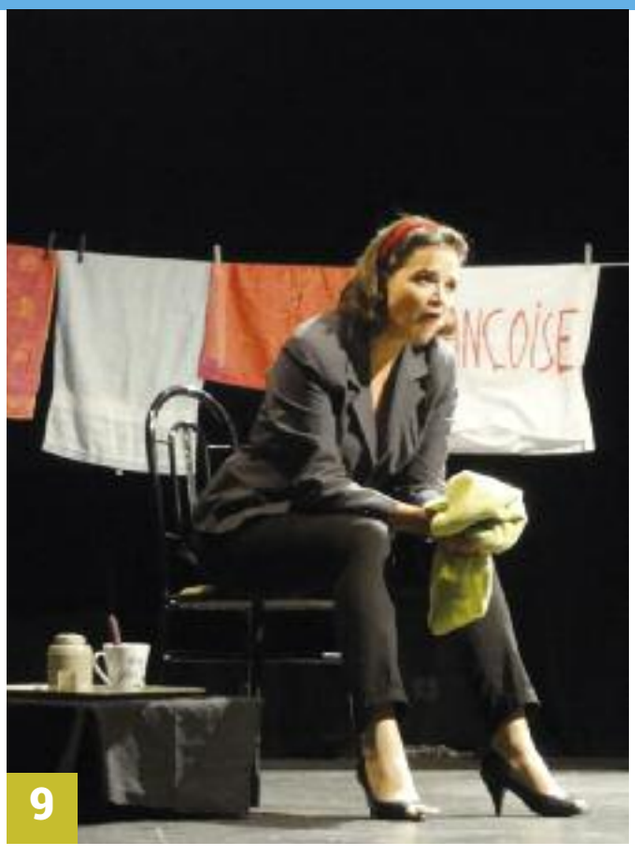

9

8

10

## 7 Mais qu'est ce donc ?

***Voilà la question*** que bon nombre de Balarucois se sont posés le samedi 20 septembre quand ils ont croisé le chemin de ces hommes – bêtes qui déambulaient dans le cœur de ville. Ces créatures étrangères n'étaient autres que les élèves de la Masterclass de l'école Samovar accueillie dans notre ville. Surpris, interloqués, impressionnés, amusés … personne n'est resté indifférent devant ce spectacle de rue des plus inattendu.
Et c'était bien là le but !!!

## 8 Bon anniversaire

***Madame Lucienne Raymond*** a célébré le 6 octobre dernier ses 100 ans. Un événement qu'elle a souhaité partager avec les élus balarucois, qui l'ont largement fêté.

## 9 Aider les familles

***Balaruc-les-Bains*** a participé à la journée de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Avec l'accueil d'une pièce de théâtre suivie d'un débat animé par les bénévoles de France Alzheimer et le Clic Géronthau, le CCAS souhaitait être aux côtés des aidants familiaux.

## 10 Foulées solidaires

***Près de 900 personnes*** ont participé aux manifestations des Foulées de Balaruc.
27 ans après leur création, ces marches et courses, qui ont pour objectif de récolter des fonds qui permettront de financer des loisirs pour les jeunes myopathes, restent toujours aussi populaire.
L'esprit de solidarité qui prévaut est bien présent chez tous les participants. L'essentiel étant là aussi de participer.

PFB

## Pompes Funèbres Balarucoises

**Chambre Funéraire**

*Salons privés mis à disposition des familles pour un recueillement autour du défunt 24h/24 avec digicode*

**NOS SERVICES ET PRESTATIONS**

- Organisation complète des funérailles et des cérémonies religieuses ou civiles.
- Inhumation toutes communes.
- Crémation, dispersion des cendres en mer ou nature.
- Composition florales, articles funéraires, plaques, gravure express personnalisée, marbrerie.
- Prévoyance obsèques.

28 bis, route de Montpellier
34540 Balaruc les Bains

**Tél. : 04 67 53 33 33**
**Port. 06 47 53 90 12**

## Hôtel des Thermes

04 30 17 30 00
www.bwhoteldesthermes.com

Rue du Lamparo
34540 Balaruc les Bains
contact@bwhoteldesthermes.com

Tarif spécial curiste en pension ou demi-pension
**Restaurant Le Lamparo ouvert à tous**

## Aux tissus couleurs sucrées

*Linge de Maison - Salon de Thé*
*Concept 2 en 1*

- *Terrasse Extérieure*
- *Véranda avec vue sur le Parc*

*ainsi que son espace cocooning Linge de Maison*

*Soyez curieux... !!*

**Passage des Bains (en face les Thermes Athéna) - Tél. 06 09 93 06 44**
**34540 Balaruc les Bains**

## HÔTEL • RESTAURANT • BAR • SALON DE THÉ • GLACIER • COCKTAILS

OUVERT À L'ANNÉE

## LE CENTRAL

### RESTAURANT

ouvert
tous les midis, 7 j/7

Plat du jour différent
à 8,50 €

Menu
*à partir de* 12,80 €

**Restauration traditionelle et régionale**

### SALON DE THÉ

ouvert
tous les après-midi

*Venez découvrir*
**les thés du monde**
*et nos*
**pâtisseries maison**

1, av. des Thermes Romains - 34540 **Balaruc les Bains**
Tél. : **04 67 48 52 38** • www.hotel-restaurant-le-central-balaruc.com

## UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE 34

# Le savoir à la portée de tous

Soif d'apprendre et de comprendre ? Désir d'échanger ? Envie de découvrir ? Bienvenue à l'Université du Temps Libre 34 ! Créée il y a quinze ans, cette association connaît aujourd'hui un succès croissant sur l'ensemble du département, dépassant les 1 000 adhérents.

"LE bonheur d'apprendre ensemble" Voilà en une phrase l'essence même de l'Université du Temps Libre de l'Hérault. Cette association née en 1999 a en effet pour objectif de proposer un enseignement accessible à tous, sans condition de diplômes, quel que soit l'âge et le niveau d'étude.
En tout, une cinquantaine de cours se succèdent du lundi au vendredi aux quatre coins de l'Hérault : Agde, Frontignan, Lamalou-les-Bains, Mèze, Tourbes, Sète mais aussi Marseillan, Vias et Balaruc-les-Bains. Notre commune accueille en effet trois disciplines : littérature latino américaine, sociologie et allemand.
*"Une seule cotisation permet de participer à toutes les activités, sur l'ensemble des sites : de l'économie au latin, en passant par l'analyse filmique, le droit, la géopolitique, l'informatique ou les langues vivantes… Ces espaces de réflexion, d'animation et d'enrichissement personnel sont ouverts à celles et ceux souhaitant se cultiver, approfondir leurs connaissances, s'ouvrir à de nouveaux horizons mais également partager des moments de convivialité"* explique Monsieur Ravaille, président de l'UTL34. Des enseignements dispensés par une soixantaine d'enseignants qualifiés, bénévoles et passionnés.

### La vie étudiante

Comme tous les étudiants, les adhérents de l'UTL34 peuvent présenter, s'ils le souhaitent, un mémoire de fin de cycle sur le sujet de leur choix, en rapport avec une des matières étudiées. "*Cet exercice permet avant tout de valoriser le travail fourni le temps d'une année "universitaire", en aboutissant à la délivrance d'un diplôme remis par l'UTL (diplôme non officiel).*"
Les adhérents de l'association profitent également d'une "carte étudiante", permettant de bénéficier d'un tarif réduit pour l'entrée à certains musées, par exemple.

Et parce que la "vie estudiantine" est aussi synonyme de partage et de convivialité, l'UTL34 organise, avant chaque trêve estivale, une fête dans l'une des communes d'accueil de l'association. Un moment d'échange privilégié impliquant les élèves mais également les associations locales.

***Inscription auprès de***
***Marie-Françoise Pétesque***
***Tél. : 06 37 19 61 33***
***ou gmf.petesque@free.fr***
***Informations (fonctionnement, emploi du temps ...) sur le site : www.utl34.fr***

← Les enseignements de l'UTL se passent dans la bonne humeur et peuvent rassembler toutes les générations.

## ActeCulture
## La musique dès le plus jeune âge

A Balaruc-les-Bains, la musique se pratique dès le plus jeune âge. Les 3/7 ans ans seront en effet conquis par les cours d'éveil aménagés selon leurs goûts et aptitudes. Chaque mercredi après midi, Rosalva Di-Prima, chanteuse lyrique et professeure, propose aux enfants des ateliers ludiques spécialement imaginés pour eux.
*"Pour les tout petits, l'éveil musical est avant tout une découverte de leurs corps (mains, bouche ...), une expérimentation des sons, des objets et des instruments. Le but n'est pas d'en faire des musiciens hors pair, mais de leur faire comprendre, de façon amusante, le principe du rythme "* explique Paul Soulat, président de l'association ActeCulture.
Au programme donc : jeux et exercices individuels et collectifs. De quoi éveiller les joies des pratiques artistiques et l'oreille musicale de vos "bouts de chou" !

***Horaires :***
***> 6/7 ans (cours accès sur le rythme et les percussions) de 14 h à 14 h 45,***
***> 4/6 ans de 15 h à 15 h 45,***
***> 3/4 ans de 16 h à 16 h 45.***
***Tarif : 131 euros l'année (plus 15 euros de cotisation).***
***Tél. : 04 67 78 86 69***
***Mail : acteculture.balaruc@free.fr / Site : www.acteculturebalaruc-musique.com***

## EN BREF

### Séjours d'hiver au Belvédère

Le chalet « Le Belvédère » de Saint Pierre de Chartreuse se prépare pour les prochains séjours d'hiver :
> séjour ski, du 7 au 13 février 2015.
> séjour familles du Nouvel An, du 28 décembre au 2 janvier 2015, modulable selon les disponibilités. Le centre vous propose un service forfait, le réveillon de la St Sylvestre, et l'hébergement en pension complète. Les activités possibles aux abords du centre sont : balades en raquettes à neige, initiation au ski de randonnée, luge, cours collectifs avec l'ESF.

***Inscriptions :***
***Tél. : 04 67 80 71 56***
***Espace Louise Michel.***

## Gendarmerie
# Approbation de la mise en compatibilité du POS

→ Pour la Ville, disposer d'un poste de gendarmerie sur le territoire de sa commune est un élément prépondérant dans la politique de tranquillité publique. Aussi, depuis de nombreuses années, les élus se battent pour obtenir l'implantation d'un poste permanent. En août 2012, le projet de construction d'une brigade autonome de la Gendarmerie Nationale à Balaruc-les-Bains était validé par le Ministère de l'Intérieur.
La création d'un tel équipement à Balaruc répond au souhait ministériel de mieux mailler le territoire et d'adapter ce service aux évolutions démographiques et socio-économiques. Elle s'intègre aussi et surtout dans une volonté municipale de maximiser la sécurité et le bien-être des Balarucois sur le territoire communal.
A l'issue de différentes études et la production d'un avant-projet, une procédure de mise en compatibilité du POS a été engagée par la Commune. Celle-ci concerne une parcelle située route de Montpellier, en limite des villes de Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux, jusque là classée en zone naturelle. Après enquête publique, cette procédure d'urbanisme a été entérinée par les élus lors du conseil municipal de septembre dernier.
Parallèlement à cette démarche, la Ville a avancé sur le projet architectural. En fin d'année dernière, un concours d'architecte était lancé. Un avant – projet sommaire a été choisi par les élus. Celui-ci est actuellement à l'étude par le Ministère de l'Intérieur.

## Tous les quartiers
# Aides pour la continuité de la réception audiovisuelle

→ Depuis le 23 septembre dernier, vous pouvez capter six nouvelles chaînes de la TNT. Certains téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver leurs programmes malgré la recherche et mémorisation des chaînes sur leur poste de télévision.
Des aides financières peuvent, dans certains cas, leur être attribuées.Elles sont mises en place par l'État et gérées par l'ANFR.
Deux types d'aides sont disponibles :
> l'une, jusqu'à 120 €, pour adapter l'antenne râteau (individuelle ou collective) ;
> l'autre, jusqu'à 250 €, pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, ADSL, fibre optique ou câble).
Ces aides sont attribuées sans condition de ressources, pour les résidences principales et secondaires. Le téléspectateur doit habiter dans une zone répertoriée par l'Agence comme étant affectée par les réaménagements de canaux rendus nécessaires par l'arrivée des six nouvelles chaînes.
Elles doivent servir à financer tout ou partie des travaux réalisés pour assurer la continuité de réception des chaînes captées avant le 23 septembre 2014. Elles ne peuvent être accordées pour permettre uniquement la réception des six nouveaux programmes.
Pour obtenir ces aides, le téléspectateur doit réaliser les travaux et remplir un formulaire d'aide dans un délai maximum de quatre mois, soit avant le 23 janvier 2015. Celui-ci doit être certifié par un professionnel antenniste et accompagné de l'original de la facture.
**Pour obtenir le formulaire de demande d'aide :**
**Tél. : 0 970 818 818, du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h,**
**ou http://www.recevoirlatnt.fr**

## Presqu'île
# Rue du Mont Saint Clair aménagée

→ Après la réalisation du sol de la promenade du bord d'étang, du parvis du nouvel établissement thermal, c'est à la rue du Mont Saint clair d'être réaménagée. Cette voie s'est vue équipée d'un plateau traversant, permettant de "casser la vitesse" des automobilistes aux abords de l'entrée des nouveaux thermes.
Des travaux de voirie finalisés par la pose d'un nouvel enrobé et d'un marquage au sol.Se sont également vus créés plusieurs arrêts réservés : arrêts minutes, arrêts taxi et arrêt navette thermale / bus pour faciliter l'accès à ce nouveau site thermal, aux personnes qui optent pour les transports en commun.
Un chantier qui sera parachevé sous peu par la plantation – par le Service Espaces Verts de la Ville – de végétaux méditerranéens du plus bel effet.

**À NOTER TOUS LES QUARTIERS**
**Des aides pour réhabiliter votre logement**
Le programme d'amélioration durable de l'Habitat mené par Thau agglo, permet aux propriétaires occupants ou aux propriétaires de logements loués ou inoccupés de bénéficier d'aides financières. Thau agglo a désigné un prestataire, c'est l'équipe du cabinet Urbanis. Elle réalisera votre étude de faisabilité, vous accompagnera gratuitement dans le montage de votre dossier.

***Permanence sur rendez-vous : tous les mardis matins à l'espace Louise Michel.***
***Tél. : 04 99 52 97 92***

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

# Pour tous les goûts

Une des conséquences de la mise en place des nouveaux rythmes scolaire est, dans notre ville, le développement des activités périscolaires pour les petits Balarucois. Sport, découverte culturelle et artistique sont désormais proposés à nos enfants après la classe.

QUELQUES jours avant les vacances scolaires, les activités périscolaires s'étoffaient encore dans toutes les écoles de notre ville autour d'une offre d'activités développée.
Depuis 2009, les petits Balarucois peuvent s'initier à de nombreuses activités sportives. C'est aujourd'hui un panel d'une vingtaine de disciplines qui leur sont proposées tout au long de l'année scolaire. Comme cela avait été annoncé lors des réunions préparatoires à l'application des nouveaux rythmes scolaires, cette offre se diversifie avec l'adjonction d'équipes d'animateurs diplômés et d'ateliers autour de la culture. Les associations et professionnels de ce secteur que sont ActeCulture, Ani-Mot-Lire, De Fils en Aiguille, mais également la bibliothèque municipale, se sont mobilisés pour proposer, à l'instar de ce que fait le tissu associatif sportif, des activités adaptées aux plus jeunes. Travaux manuels, rythme et musique, découverte de la lecture et des mots, ou du théâtre … autant d'activités qui vont permettre à nos enfants, pendant une heure, de s'ouvrir à de nouveaux horizons. « *Les écoliers peuvent pratiquer, sur deux après-midi par semaine, les activités de leur choix* » explique Geneviève Feuillassier, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires. Elles viennent compléter celles déjà mises en place par la Ville depuis la rentrée de septembre. Tous les jours, les enfants peuvent déjà bénéficier d'ateliers encadrés par des animateurs municipaux diplômés petite enfance, autour de loisirs créatifs, découverte musicale ou sportive, jeux … Sans oublier les études surveillées assurées par les enseignants et financées par la Ville dans les écoles élémentaires.

### Une année divisée en 2

Sur le même principe de fonctionnement que les précédentes, l'année scolaire est divisée en deux sessions, avec des propositions d'activités périscolaires différentes. Pour l'adjointe au maire « *cette organisation qui a fait ses preuves, a un double avantage : elle offre la possibilité aux enfants de découvrir des activités différentes sur les deux périodes, mais également de satisfaire toutes les demandes. Ce découpage nous permettra également d'avoir une vision plus claire des demandes des familles quant aux ateliers périscolaires proposés, et notamment culturels, pour en cours d'année, réadapter l'offre par rapport aux attentes et éventuellement de l'enrichir.* » La Ville poursuit son travail pour répondre le mieux possible, aux centres d'intérêt de tous les enfants.

## ANI-MOT-LIRE
## À la découverte des mots

Une des volontés de la Ville a été d'ouvrir les activités périscolaires aux arts et à la culture dans sa globalité. Pour ce faire, le tissu associatif a été sollicité. Bon nombre d'associations ont répondu présentes. Parmi elles, l'association ANI- MOT-LIRE qui intervient auprès des enfants de l'école George Sand. Marie-Joëlle Bouchard les familiarise à l'univers du langage. En parallèle, elle forme une animatrice à cette méthode d'animation afin qu'elle puisse intervenir, dans la deuxième période, à l'école Robinson.
Présentation d'albums illustrés de la littérature enfantine, développement du langage oral autour des images et des textes, entrée dans l'écrit à travers les mots, les jeux et la lecture ... autant de façons d'aborder le langage que cette directrice d'école à la retraite utilise pour faire découvrir l'univers du livre aux petits Balarucois. « *C'est une activité ludique et culturelle qui fait appel au vécu des enfants et au patrimoine commun - contes, comptines, chansons – et à des références géographiques, artistiques, etc. Au cours de ces animations, je sollicite énormément les enfants. À partir des images successives d'un album, nous reconstruisons ensemble l'histoire* » explique Madame Bouchard. Cet atelier qui connait un vif succès devrait perdurer pour la deuxième période de l'année.

## EN BREF

### Reprise des cours de soutien scolaire

L'association Accompagnement et Eveil du soir accompagne cette année encore, les élèves en difficulté. Un enseignement qui est dispensé à titre gratuit, pour les élèves allant de l'école primaire au lycée. Les adultes sont eux aussi accueillis pour des cours d'alphabétisation.
Une vingtaine de bénévoles, soutenus par la Croix Rouge, le Secours Catholique et la Ville, assurent ces enseignements, avec pour objectif de *« donner une chance à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être aidés ou de se faire aider »* comme l'explique la présidente de l'association Joëlle Biévelot. Les cours sont dispensés du lundi au vendredi, selon l'âge et le niveau.
Cette nouvelle année se terminera, comme le veut la tradition, par un voyage récréatif et éducatif, qui aura lieu au mois de mai prochain.

*Renseignements : 04 99 02 77 80 / 04 67 18 71 04 / 04 67 48 09 03.*

## LE SOUVENIR FRANÇAIS

**Une quête pour l'entretien des tombes**

Très impliqués dans la sauvegarde de la mémoire de celles et ceux qui ont souffert et/ou sont morts pour notre pays, les membres du "Souvenir Français" offrent de leur temps et de leur dynamisme en organisant différentes actions. Parmi elles, l'entretien des tombes et monuments élevés à la gloire des victimes de guerre. Le "Souvenir Français" fait appel à la générosité de tous le samedi 1er novembre, jour de la Toussaint. À cette occasion, plusieurs de ses adhérents se tiendront à l'entrée des cimetières et églises pour la traditionnelle quête annuelle.

*Samedi 1er novembre*
*Toute la journée devant les cimetières et Eglise.*

## jeudi 30 octobre

### "Lucie dans les bois"

**Théâtre jeune public**

Lucie, un grand chaperon rouge issu de l'imagination d'une dame excentrique, prend vie pour échapper au contrôle de sa conteuse. Lucie va croiser l'univers d'autres contes traditionnels, jusqu'à se retrouver seule dans la forêt où le loup fait régner la peur... Pour les 6 / 11 ans.

**17 h . Maison du Peuple.**

## vendredi 31 octobre

### Défilé d'Halloween

avec défilé costumé dans les rues du centre-ville et goûter offert par la Ville dans le théâtre de Verdure.

**Départ du défilé 15 h 30 . Place du Mail.**

## samedi 1er novembre

### Quête

du Souvenir Français.

**Journée . Cimetières et Église.**

### "Mariage blanc, pas toujours un bon plan"

**Comédie de boulevard, dans le cadre des "Rendez-vous Culturels de la Maison du Peuple".**

Une jeune journaliste Néozélandaise, a un problème de visa et doit retourner dans son pays. Pour rester en France elle doit obtenir la nationalité française... Elle trouve une combine de mariage blanc sur internet.
Une comédie de boulevard d' Ibazz.

**21 h . Maison du Peuple.**

## dimanche 2 novembre

### "Épopée du public, Épopée du poème"

**Récital de voix parlées à la carte, dans le cadre des "Rendez-vous Culturels de la Maison du Peuple".**

Le récital à la carte, c'est un choix de 201 textes de 105 auteurs français et étrangers... Un voyage, une aventure dont les étapes ne sont pas connues à l'avance ! Une conversation avec des auteur(e)s de tous les âges jusqu'à nos jours !

**17 h 30 . Maison du Peuple.**

## vendredi 7 novembre

### Les Écrans du Languedoc

**Soirée consacrée au réalisateur François Boutonnet** à l'occasion du mois du film documentaire.

Deux films seront projetés : « Dans la peau de l'ours » sur la Fête de l'Ours à Prats-de-Mollo dans les Pyrénées orientales et « Il nous faut regarder », où l'histoire de deux enfants de l'exil espagnol, Jordi et José, qui ont inventé leur vie, librement, de ce côté-ci des Pyrénées.

**18 h 30 . Maison du Peuple.**

## samedi 8 novembre

### Handball

> **18 h 15 :** Rencontre garçons des plus de 16 ans, Balaruc / Pignan.
> **20 h 30 :** Rencontre féminine des plus de 15 ans, Balaruc / Capestang.

**Complexe Sportif Pech Meja.**

### Gala de Boxe

organisé par le Ring Olympique Balarucois.

**À partir de 19 h . Salle Alain Colas.**
**Entrée payante.**

## mardi 11 novembre

### Cérémonie commémorative

de la fin de la Première Guerre Mondiale.
Cérémonie en présence de la chorale Allegre'Thau.

**10h45 : départ du défilé de la Mairie**
**11h : cérémonie au monument aux morts**

### Concert spirituel

des chorales Allegre'Thau et Montacanto. Au programme de cet après-midi musical, le Requiem de Fauré (accompagnement quatuor).

**16 h . Église. Entrée payante.**

## MAISON DU PEUPLE
## Les rendez-vous automnaux

Depuis quelques saisons, l'automne est riche de rendez-vous culturels dans notre ville. Cette année ne fera pas exception à la règle. Cinq soirées vont être programmées à la Maison du Peuple d'ici la fin de l'année.
Théâtre, musique, voix parlée, comédie de boulevard … tous les publics vont s'y retrouver.
Le coup d'envoi de ces manifestations a été donné le 10 octobre avec le spectacle théâtral / musical « La Rencontre Brassens, Brel, Ferré ». Suivront la comédie de boulevard « Mariage blanc … », le récital de voix parlée avec Timothée Laine, un concert jazz avec le groupe « Les Métis ».
Cette vieille dame de plus de 70 ans (la Maison du Peuple a été construite en 1938) affirme de plus en plus son poids culturel dans notre ville et au-delà. Depuis quelques saisons, elle est le lieu d'accueil des "Écrans du Languedoc". Cette manifestation cinématographique régionale, qui connait un beau succès populaire, redémarre pour six nouveaux rendez-vous. Sans oublier l'accueil régulier d'une compagnie occitane pour des balètis traditionnels.
Décidemment, la Maison du Peuple s'affirme encore un peu plus comme un lieu important de la culture en pays de Thau dans toute sa diversité.

*Détail des manifestations programmées dans l'agenda ci-dessus.*

## samedi 15 novembre

### Handball
Rencontre garçons des plus de 15 ans, Balaruc / Brassage.
**16 h . Complexe Sportif Pech Meja.**

## mardi 18 novembre

### Réunion publique d'information
Les élus présenteront les grands projets pour Balaruc.
**18 h . Salle Alain Colas.**

## samedi 22 novembre

### Handball
Rencontre garçons des plus de 16 ans, Balaruc / Lunel.
**18 h 15 . Complexe Sportif Pech Meja.**

## dimanche 23 novembre

### Grand loto Rêchois
organisé par le Comité de Quartier et d'Animation de la Rêche et des Usines.
**Après-midi . Maison du Peuple.**

## vendredi 28 novembre

### Balèti occitan
**> 18 h 15 :** atelier d'initation aux danses traditionnelles.
**> 20 h 30 :** bal.
**Maison du Peuple. Participation : 8 €.**

## 29 et 30 novembre

### Marché de Noël
avec l'association des Commerçants Balarucois.
**Journée . Salle Alain Colas.**
**Cf. colonne de droite.**

## vendredi 5 décembre

### Les Écrans du Languedoc
**Rencontre avec Sylvère Petit**
Une soirée où voltigeront les abeilles à l'écran, avec un documentaire, « Entre miel et terre », et deux fictions « Les ventileuses » et « Les assoiffés ».
**18 h 30 . Maison du Peuple.**

## samedi 6 décembre

### Le Téléthon des Balarucois
Cette année encore, les Balarucois sauront se mobiliser pour permettre au collectif d'associations locales de récolter le plus de dons possibles, qui seront ensuite reversés à l'AFM.
**Journée . Centre-ville.**

### "Vivaldi en Espagne"
Concert spectacle autour des " 4 Saisons" de Vivaldi. Un spectacle mêlant musique baroque, culture japonaise, danse flamenco, avec le Trio Borsalino et la danseuse Kotoe Makino.
**21 h . Maison du Peuple.**
**Entrée payante : 10 €. Réductions et gratuité pour les - de 12 ans.**

## samedi 13 décembre

### Handball
**> 18 h 15 :** Rencontre garçons des plus de 16 ans Balaruc / Villeneuve.
**> 20 h 30 :** Rencontre féminine des plus de 15 ans Balaruc / MUC.
**Complexe Sportif Pech Meja.**

## dimanche 14 décembre

### "Les Métis"

**Concert jazz dans le cadre des "Rendez-vous Culturels de la Maison du Peuple".**
Ce groupe, créé à l'initiative de Jean-Marie Frédéric, revisite les chansons et les musiques traditionnelles du bassin méditerranéen. Il s'en inspire aussi pour créer des thèmes originaux. Son credo : rester fidèle à l'esprit de fête et de convivialité qui ont façonné ces musiques. Les musiciens globe-trotters des Métis apportent à ces musiques leur sens inné de l'improvisation et leur insatiable envie de rencontrer, de partager avec d'autres cultures, d'autres traditions musicales et humaines...
**21 h . Maison du Peuple.**

## mercredi 17 décembre

### Concert de Noël
avec les chorales Allegre'Thau et Montacanto.
**20 h 30 . Eglise.**

## Les Écrans du Languedoc
## DEUX SOIRÉES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

La saison 2014 / 2015 des Écrans du Languedoc a repris. Et ce sont deux nouveaux rendez-vous que cette manifestation, se déroulant maintenant depuis plus de trois ans dans notre ville, qui nous sont proposés.
Avec ces soirées, Balaruc-les-Bains poursuit le panorama passionnant qui est donné de voir, de notre territoire régional.
Ces prochains rendez-vous n'échappent pas à la règle. En novembre, c'est un voyage dans les Pyrénées, ses traditions, son histoire que nous propose le réalisateur François Boutonnet. Deux documentaires qui nous conte pour l'un le carnaval et fête de l'ours à Prats de Mollo dans les Pyrénées Orientales. L'autre revient sur l'histoire de deux réfugiés espagnols.
La soirée du 5 décembre nous donne à découvrir, quant à elle, le travail de Sylvère Petit. Une soirée où voltigeront les abeilles à l'écran, avec un documentaire « Entre miel et terre », et deux fictions « Les ventileuses » et « Les assoiffés ».

*> Vendredi 7 novembre : soirée consacrée à François Boutonnet*

*> Vendredi 5 décembre rencontre avec Sylvère Petit Maison du Peuple*

## MARCHÉ DE NOËL
### C'est fête avant l'heure

Les commerçants balarucois nous invitent, cette année encore, à entamer les préparatifs des fêtes de fin d'année, dès le 29 novembre.
Sur deux jours, la salle Alain Colas va se transformer pour l'occasion en une immense hotte du Père Noël. Dans les nombreux stands, bijoux, accessoires de mode, objets de décoration et de gourmandise seront exposés. Promenade en calèche, clown, ateliers divers occuperont les plus jeunes.
À quelques jours de Noël, un vide greniers de jouets d'occasion vous permettra, là encore, de prendre un peu d'avance dans le marathon des courses pour les fêtes de fin d'année.

*Samedi 29 et dimanche 30 novembre*
*Salle Alain Colas*
*Entrée libre.*

## INFOS PRATIQUES

### NUMÉROS UTILES

### Urgences

- Gendarmerie
Tél. : 17 ou 04 67 78 72 66
cob.gigean@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Perte cartes de crédits
Tél. : 0 892 705 705
- Service information escroqueries
Tél. : 0 811 020 217
- Pompiers
Tél. : 18
- SAMU
Tél. : 15 (112 par téléphone mobile)
- Maison Médicale
de Sète et du bassin de Thau
gardes médicales aux horaires suivants :
> semaine : de 20 h à 24 h
> samedi : de 14 h à 24 h
> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h.
Centre Hospitalier de Sète et du bassin de Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.
- Planning Familial
Languedoc Roussillon
Permanences téléphoniques :
> Lundi et mercredi 10 h / 17 h
> Mardi : 10 h - 16 h
> Jeudi et vendredi : 10 h - 14 h
Tél. : 04 67 99 33 33
- GrDF
> Urgence Gaz naturel
Tél. : 0 800 47 33 33
> Raccordement gaz naturel
Tél. : 0 810 224 000
> Contrat gaz naturel ou électricité
Tél. : 09 69 324 324
www.dolcevita.gazdefrance.fr

### Services publics

- Hôtel de Ville - Accueil
Tél. : 04 67 46 81 00
Fax : 04 67 46 81 09
- Service Police Municipale
Mairie
Tél. : 04 67 46 81 01
06 83 81 67 34 (pour une urgence, après 17 h 30).
- Espace Louise Michel
Rue des Écoles - Quartier des Usines
Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS
Tél. : 04 67 80 71 50
- Pole Municipal (ZAE)
Direction des services Techniques / Urbanisme,
services Culture / Commerces, Informatique
Tél. : 04 67 80 92 00
- Pôle Technique Municipal (ZAE)
Tél. : 04 67 80 92 00
- Centre Nautique Manuréva
Tél. : 04 67 48 55 63
- Service des Sports
Tél. : 04 67 80 92 24
- Bibliothèque Municipale
Tél. : 04 67 43 23 45
- Office de Tourisme
Pavillon Sévigné
Tél. : 04 67 46 81 46
- Centre de Secours (ZAE)
Tél. : 04 67 18 15 10
- Thau Agglo
Tél. : 04 67 46 47 48
- Pôle déchets – Thau Agglo
Tél. : 04 67 46 47 20.

## ÉTAT CIVIL

### AOÛT - SEPTEMBRE

#### Naissances

Andy CLARET • Mathilde MANIAUDEIX • Mila CANDEL • Marylou BALESTER • Séléna MOUREAUX • Sonya LICU • Ilyana GARCIA • Lou PERRAULT • Noélie BOSC • Matthys BERTHOD • Lisa GONZALEZ.

#### Mariage

Priscilla BAPTISTE & Lionel ALONSO-FERRIER • Pascale BUJON & Claude GAZZILLO • Sandrine SIERRA & Pascal BLAIN.

#### Décès

Christian MERCADIER • Thérèse CARDON, veuve CANDILIER • Robert FAURE • Jeanne CASTILLO, veuve IRANZO • Louis ASSIE • Jeanne CORDESSE, veuve DEZZANI • Jacqueline VELARD, veuve GONDOUIN • Sally TYLER, épouse PALTEAU • Antonio FERRAIOLO.

## DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

**Le Maire et les Adjoints vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.**

**Pour prendre rendez-vous avec le Maire : 04 67 46 81 11**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gérard CANOVAS | maire de Balaruc-les-Bains | mardi | de 9 h 30 à 12 h |

**Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 14**

| | |
|---|---|
| Irénée CATHALA | adjoint à la culture, à l'animation, aux anciens combattants |
| J-Franck CAPPELINI | conseiller municipal délégué auprès d'Irénée Cathala |
| Catherine LOGEART | adjointe à la communication / démocratie participative, à la citoyenneté / sécurité |
| Francis DI STÉFANO | adjoint à l'urbanisme, aux travaux, aux transports, à l'environnement et au port |
| Stéphane ANTIGNAC | conseiller municipal délégué auprès de Francis Di Stéfano |
| Gérard ESCOT | adjoint à l'administration générale - ressources humaines |

**Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 26**

| | |
|---|---|
| Geneviève FEUILLASSIER | adjointe à l'habitat, aux affaires sociales, scolaires, à la jeunesse et troisième âge |
| Joëlle ARNOUX | conseillère municipale déléguée auprès de Geneviève Feuillassier |
| Christophe RIOUST | adjoint au sport et aux loisirs |
| Brigitte LANET | adjointe à la médecine thermale, au développement touristique |
| Dominique CURTO | adjointe au développement économique, au commerce et à l'artisanat |

**Chaque mois, au cours de la première semaine, les permanences des élus se tiennent à l'Espace Louise Michel (rue des Écoles / quartier des Usines).**

# sète complexe funéraire de Thau

Raymond-Félicès

7 jours sur 7, 24 heures sur 24

ORGANISATION D'OBSÈQUES - INHUMATIONS - CRÉMATIONS

La garantie d'un service public de qualité
en un seul lieu avec un interlocuteur unique pour que
nos prestations soient à la hauteur de vos attentes.
***Contrat obsèques, devis gratuit et personnalisé***

**04.67.51.87.10**

ville de sète

Pompes funèbres *municipales*

www.pompes-funebres-sete.fr

# La mission de confiance

n° habil. 08.34.141 - n° siret. 87.028.130

Habitat Engeenering
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

*VENTE - LOCATION*

*Diagnostic de Performance Energetique - Loi Carrez - Loi Boutin*
*Amiante - Termites - Plomb - Plomb hydrique - Diagnostic Gaz*
*Diagnostic Electrique - Etat des Risques Naturels et Technologiques*
*Millièmes de Copropriété - Plans - Valeur Vénale*
*Diagnostic de Vulnérabilité des bâtiments en zone inondable*

Rond Point de la Gare 34540 BALARUC-LES-BAINS
Tél. : 04.67.48.68.76 - Fax. : 04.67.28.19.41
habitat.engeenering@orange.fr

Chez Lyli

VENTE DE PRODUITS RÉGIONAUX

Rond-point Carrefour D2
34540 BALARUC LES BAINS

06 69 75 35 28

allosetenet@gmail.com

- Arrivage de Chrysanthèmes Sapins de Noël à prix compétitif, livraison gratuite
- Fruits / Légumes de producteur
- Vins
- Volailles fermières
- Œufs
- Agneaux
- Chevreaux
- Gibier (en période)
- Plants : Fleurs et légumes

AXA

OBSÈQUES : pas de tabou, j'ai tout prévu chez mon assureur

Laurent Allingry
30 quai de Lattre de Tassigny
à Sète

Tél. 04.67.43.30.51

agence.allingry@axa.fr

Promotion commerciale sur présentation de l'annonce

N° Orias 10 055 209

réinventons / notre métier

ALLO 7 NET

Bien Nettoyer est un Métier
Nettoyer c'est Faire Durer

Entreprise spécialisée
*A votre service depuis 1978*

DEVIS GRATUIT

- Nettoyage et entretien tous locaux
- Remise en l'état après sinistre ou travaux
- Entretien d'immeubles Bureaux • Banque
- Vitres • Traitement des sols Moquettes
- Désinfection • Désinsectisation
- Plantations, création et entretien de jardin

BALARUC - SÈTE
BASSIN DE THAU

06 12 85 27 03

# CASINO
## Balaruc les bains

**116 MACHINES À SOUS - JEUX TRADITIONNELS**

**RESTAURANT LOUNGE « LE PRANA »**

**AUTOROUTE A9. SORTIE N°33**
**RUE DU MONT SAINT-CLAIR - BALARUC-LES-BAINS**
Pièce d'identité obligatoire
**TÉL. : 04 67 48 00 56**